

**Alimentation Couche-Tard inc.**  
**États financiers consolidés**  
**25 avril 2010, 26 avril 2009 et 27 avril 2008**

Rapport de la direction	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers consolidés	
États des résultats consolidés	5
États de la variation des capitaux propres consolidés	6
États des flux de trésorerie consolidés	8
Bilans consolidés	9
Notes complémentaires	10

## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la compagnie.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs externes, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 25 avril 2010 et le 26 avril 2009 ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 27 avril 2008 ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Le 13 juillet 2010

Le président  
et chef de la direction,

« *Alain Bouchard* »  
Alain Bouchard

Le vice-président  
et chef de la direction financière,

« *Raymond Paré* »  
Raymond Paré

## RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu des articles 13a-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* (États-Unis) et de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 25 avril 2010. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* et est élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, la vérification de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de leur efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions. Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédés. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 25 avril 2010.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, a vérifié les contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 25 avril 2010 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 13 juillet 2010

Le président  
et chef de la direction,

« *Alain Bouchard* »  
Alain Bouchard

Le vice-président  
et chef de la direction financière,

« *Raymond Paré* »  
Raymond Paré

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de  
Alimentation Couche-Tard inc.

Le 13 juillet 2010

Nous avons effectué des vérifications intégrées des états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. pour les exercices terminés le 25 avril 2010 et le 26 avril 2009 et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009. Nos opinions, qui s'appuient sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

### États financiers consolidés

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints de Alimentation Couche-Tard inc. au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009, ainsi que les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification des états financiers de la compagnie a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification des états financiers comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

L'état des résultats, l'état de la variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie consolidés au 27 avril 2008 ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont émis une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés dans leur rapport daté du 13 juin 2008.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard au 25 avril 2010 en nous fondant sur les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La direction de la compagnie est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, appréciation qui est incluse dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne de la compagnie à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Une vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend la compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, l'application de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre d'autres procédés que nous jugeons nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une compagnie est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une compagnie s'entend des politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la compagnie; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la compagnie ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la compagnie;

iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la compagnie qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, la compagnie maintenait, à tous les égards importants, un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 25 avril 2010 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>  
Comptables agréés  
Montréal, Canada

---

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis No. 19653

## ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>16 439,6</b>	15 781,1	15 370,0
Coût des ventes (excluant l'amortissement des immobilisations et des autres actifs tels que présentés séparément ci-dessous)	<b>13 886,3</b>	13 344,5	13 146,5
<b>Marge brute</b>	<b>2 553,3</b>	2 436,6	2 223,5
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux (note 7)	<b>1 906,7</b>	1 848,8	1 738,9
Amortissement des immobilisations et des autres actifs (note 7)	<b>204,5</b>	183,0	172,5
	<b>2 111,2</b>	2 031,8	1 911,4
Bénéfice d'exploitation	<b>442,1</b>	404,8	312,1
Frais financiers (note 7)	<b>29,9</b>	36,2	54,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	<b>412,2</b>	368,6	257,5
Impôts sur les bénéfices (note 8)	<b>109,3</b>	114,7	68,2
<b>Bénéfice net</b>	<b>302,9</b>	253,9	189,3
Bénéfice net par action (note 9)			
De base	<b>1,64</b>	1,31	0,94
Dilué	<b>1,60</b>	1,29	0,92

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2010				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu <sup>(5)</sup>	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>329,1</b>	<b>17,7</b>	<b>932,6</b>	<b>46,6</b>	<b>1 326,0</b>
Résultat étendu :					
Bénéfice net			302,9		302,9
Variation des redressements cumulés de conversion de devises <sup>(1)</sup>				62,0	62,0
Variation de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie <sup>(2)</sup>				0,6	0,6
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie <sup>(3)</sup>				(0,2)	(0,2)
Variation de la juste valeur d'un placement disponible à la vente <sup>(4)</sup>				11,4	11,4
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur la disposition d'un placement disponible à la vente <sup>(4)</sup>				(11,4)	(11,4)
Résultat étendu					<u>365,3</u>
Dividendes			(25,1)		(25,1)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 21)		2,0			2,0
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées	0,9	(0,9)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	2,5				2,5
Rachat et annulation d'actions	(13,0)				(13,0)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(43,4)		(43,4)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>319,5</b>	<b>18,8</b>	<b>1 167,0</b>	<b>109,0</b>	<b>1 614,3</b>

- (1) Inclut un gain de 113,3 \$, découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères autonomes aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 17,0 \$).
- (2) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,2 \$.
- (3) Ce montant est présenté déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,1 \$.
- (4) Ces montants sont présentés déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,5 \$.
- (5) Le solde à la fin de l'exercice comprend les redressements cumulés de conversion de devises au montant de 108,6 \$ et la variation cumulée de la juste valeur d'un instrument financier désigné comme élément de couverture de flux de trésorerie au montant de 0,4 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 0,2 \$).

## ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2009				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	348,8	15,6	775,0	114,3	1 253,7
Résultat étendu :					
Bénéfice net			253,9		253,9
Variation des redressements cumulés de conversion de devises <sup>(1)</sup>				(67,7)	(67,7)
Résultat étendu					<u>186,2</u>
Dividendes			(24,1)		(24,1)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 21)		2,7			2,7
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées	0,6	(0,6)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	1,8				1,8
Rachat et annulation d'actions	(22,1)				(22,1)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(72,2)		(72,2)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>329,1</u>	<u>17,7</u>	<u>932,6</u>	<u>46,6</u>	<u>1 326,0</u>

- (1) Inclut une perte nette de 109,9 \$, découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères autonomes aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 20,3 \$).

	2008				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	352,3	13,4	681,9	97,8	1 145,4
Incidence cumulée de l'adoption des nouvelles conventions comptables <sup>(1)</sup>			0,9	0,4	1,3
Solde redressé au début de l'exercice	352,3	13,4	682,8	98,2	1 146,7
Résultat étendu :					
Bénéfice net			189,3		189,3
Variation des redressements cumulés de conversion de devises <sup>(2)</sup>				16,1	16,1
Résultat étendu					<u>205,4</u>
Dividendes			(25,6)		(25,6)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 21)		4,0			4,0
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées	1,8	(1,8)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	4,7				4,7
Rachat et annulation d'actions	(10,0)				(10,0)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(71,5)		(71,5)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>348,8</u>	<u>15,6</u>	<u>775,0</u>	<u>114,3</u>	<u>1 253,7</u>

- (1) Suite à l'application du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA en vertu duquel des coûts de transaction ont été déduits du passif financier auquel ils étaient directement attribuables plutôt que d'être reportés et amortis sur la durée de la dette, tel qu'ils l'étaient auparavant.
- (2) Inclut le gain de 72,2 \$ découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères autonomes aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 11,1 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net	302,9	253,9	189,3
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation			
Amortissement des immobilisations et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés	176,4	161,4	151,8
Impôts futurs	40,2	32,0	19,0
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	(15,5)	2,8	(0,9)
Crédits reportés	11,9	9,4	13,3
Autres	19,8	13,3	24,2
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 10)	(44,9)	30,0	(36,9)
<b>Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>490,8</b>	<b>502,8</b>	<b>359,8</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations et d'autres actifs	(230,9)	(251,4)	(283,6)
Acquisitions d'entreprises (note 6)	(156,1)	(80,8)	(70,7)
Disposition d'un placement dans des actions cotées en bourse	75,9	-	-
Placement dans des actions cotées en bourse	(62,0)	-	-
Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs	28,5	15,8	21,0
Produits tirés de transactions de cession-bail	11,1	19,8	172,4
Remboursement de dépôt sur acquisition d'entreprise	-	-	0,5
<b>Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(333,5)</b>	<b>(296,6)</b>	<b>(160,4)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Diminution nette des emprunts à long terme	(46,7)	(116,5)	(14,3)
Rachat d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B	(56,4)	(99,5)	(101,3)
Dividendes versés en trésorerie	(25,1)	(24,1)	(25,6)
Sommes reçues afférentes à des frais sur résiliation anticipée des contrats de swap de taux d'intérêt (note 24)	2,5	9,4	-
Émission d'actions	2,5	1,8	4,7
<b>Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(123,2)</b>	<b>(228,9)</b>	<b>(136,5)</b>
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	13,5	(20,0)	11,4
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>47,6</b>	<b>(42,7)</b>	<b>74,3</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	173,3	216,0	141,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	220,9	173,3	216,0

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## BILANS CONSOLIDÉS

Au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009  
(en millions de dollars américains (note 2))

	2010	2009
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220,9	173,3
Débiteurs (note 11)	286,2	225,4
Stocks (note 12)	474,1	400,3
Frais payés d'avance	20,2	8,5
Impôts sur les bénéfices à recevoir (note 8)	4,7	-
Impôts futurs (note 8)	24,9	37,0
	<b>1 031,0</b>	<b>844,5</b>
Immobilisations (note 13)	1 980,5	1 777,2
Écarts d'acquisition (note 14)	426,5	384,8
Intangibles (note 15)	188,2	184,2
Autres actifs (note 16)	65,2	60,7
Impôts futurs (note 8)	5,3	4,5
	<b>3 696,7</b>	<b>3 255,9</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 17)	872,9	758,1
Impôts sur les bénéfices à payer (note 8)	-	26,3
Portion à court terme de la dette à long terme (note 18)	4,4	3,9
Impôts futurs (note 8)	5,6	0,7
	<b>882,9</b>	<b>789,0</b>
Dette à long terme (note 18)	736,8	745,3
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 19)	285,8	259,0
Impôts futurs (note 8)	176,9	136,6
	<b>2,082,4</b>	<b>1 929,9</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 20)	319,5	329,1
Surplus d'apport	18,8	17,7
Bénéfices non répartis	1 167,0	932,6
Cumul des autres éléments du résultat étendu	109,0	46,6
	<b>1 614,3</b>	<b>1 326,0</b>
	<b>3 696,7</b>	<b>3 255,9</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

« Alain Bouchard »

Alain Bouchard  
Administrateur

« Richard Fortin »

Richard Fortin  
Administrateur

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 1. Statuts et nature des activités

Alimentation Couche-Tard inc. (la compagnie) est constituée en vertu de *la Loi sur les compagnies* (Québec).

La compagnie exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 5 878 magasins d'accommodation en Amérique du Nord dont 4 408 sont exploités par la compagnie et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits frais, y compris la restauration rapide, d'autres produits et services et de carburant.

### 2. Principes de présentation

#### *Date de fin d'exercice*

La date de fin d'exercice de la compagnie correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes 2010, 2009 et 2008 désignent les exercices terminés les 25 avril 2010, 26 avril 2009 et 27 avril 2008.

#### *Principes de présentation*

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR canadiens).

#### *Monnaie de présentation*

La compagnie utilise le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis ainsi que sa dette libellée en grande partie en dollars américains.

### 3. Modifications comptables

#### *Écart d'acquisition et actifs incorporels*

Le 27 avril 2009, la compagnie a adopté le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace les chapitres 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450, « Frais de recherche et de développement » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir quant à l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et aux actifs incorporels par des entreprises à but lucratif. Les normes portant sur l'écart d'acquisition ne diffèrent pas de celles incluses dans le chapitre 3062 précédent. L'adoption de cette nouvelle norme a eu pour effet le reclassement aux actifs intangibles de certains logiciels présentés antérieurement aux immobilisations.

#### *Modifications comptables*

Le 12 octobre 2009, la compagnie a adopté les modifications au chapitre 1506, « Modifications comptables », qui excluent du champ d'application de ce chapitre, les changements de méthodes comptables découlant du remplacement complet du référentiel comptable des entreprises. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.

#### *Instruments financiers - informations à fournir*

Le 12 octobre 2009, la compagnie a adopté les modifications au chapitre 3862, « Instruments financiers - informations à fournir » qui étoffent les obligations d'information sur le risque de liquidité des instruments financiers. La modification inclut également de nouvelles obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur des instruments financiers. Les résultats de l'application de cette norme sont traités à la note 24 et son application n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés de la compagnie.

### 4. Conventions comptables

#### **Estimations comptables**

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR canadiens exige que la direction de la compagnie effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révise périodiquement ses estimations, y compris celles portant sur les rabais fournisseurs, les coûts environnementaux, les impôts sur les bénéfices, la comptabilisation des contrats de location, la répartition de prix d'achat et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations selon l'information disponible. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la compagnie pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

#### **Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la compagnie et ceux de ses filiales, lesquelles sont détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part de la compagnie des comptes de sa coentreprise qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Toutes les transactions et tous les soldes intercompagnies ont été éliminés lors de la consolidation.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 4. Conventions comptables (suite)

#### Conversion de devises

##### *Monnaie fonctionnelle*

La monnaie fonctionnelle de la compagnie, de son siège social et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales autonomes américaines est le dollar américain.

##### *Opérations en devises étrangères*

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les revenus et charges sont convertis au taux de change moyen sur une période de quatre semaines. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique. Le cas échéant, les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

##### *Consolidation et opérations étrangères*

Les états financiers sont consolidés en dollar canadien en utilisant la méthode du taux de clôture. Conformément à cette méthode, les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen sur une base périodique de quatre semaines. Les gains et les pertes de change sont présentés au poste cumulé des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres.

##### *Monnaie de présentation*

La compagnie a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers en dollar canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode du taux de clôture décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont présentés au poste cumulé des autres éléments du résultat étendu dans les capitaux propres.

#### Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions.

#### Constatation des produits

Pour ses deux principales catégories de produits, les marchandises et le carburant, la compagnie comptabilise le produit au point de vente. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de friandises, de grignotines, de boissons, de bière, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, et les services.

Les revenus provenant des services comprennent les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres-poste et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés et les détenteurs de licences.

#### Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le principal élément inclus dans le coût des ventes est le coût spécifique des marchandises et du carburant vendus, incluant les frais de transport, déduction faite des rabais fournisseurs.

La compagnie constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. Les montants reçus mais non constatés à l'état des résultats sont présentés dans les crédits reportés.

#### Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation, les frais de cartes de crédit et de débit et les frais généraux et comprennent également les frais de publicité qui sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

#### Auto assurance

Aux États-Unis, la compagnie a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents du travail. Le coût ultime non actualisé de réclamations engagées à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la compagnie et d'évaluations actuarielles.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminable et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 4. Conventions comptables (suite)

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises - centres de distribution est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des marchandises - vente au détail est évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale et le coût des stocks de carburant est déterminé selon la méthode du coût moyen.

#### Impôts sur les bénéfices

La compagnie utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

#### Immobilisations, amortissements et dépréciation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtiment	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	Durée du bail
Équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	Durée du bail

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à la valeur estimative non actualisée des flux de trésorerie futurs résultant de leur utilisation et de leur cession éventuelle. Dans le cas où la valeur comptable des actifs à long terme excéderait leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

#### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test annuel de dépréciation, lors du premier trimestre, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Dans le cas où la valeur comptable des écarts d'acquisition d'une unité d'exploitation excéderait leur juste valeur, une perte de valeur serait comptabilisée.

#### Intangibles

Les intangibles sont principalement composées de marques de commerce et de licences. Les marques de commerce et les licences ont des durées de vie indéterminées, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Les autres intangibles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à dix ans.

#### Frais reportés

Les frais reportés sont principalement composés des frais encourus dans le cadre de l'étude et de la signature des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis de la compagnie et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Les frais reportés comprennent aussi les frais encourus dans le cadre de l'étude et de la conclusion de contrats de location-exploitation qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les autres frais reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à sept ans.

#### Frais de location

La compagnie comptabilise les contrats de location-acquisition lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et est amorti linéairement sur la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont présentés sous la rubrique « Immobilisations » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la compagnie constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la compagnie comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible. La compagnie reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains découlant de transactions de cession-bail sont reportés et amortis sur la durée du nouveau bail tandis que les pertes sont enregistrées aux résultats consolidés au moment de la transaction.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 4. Conventions comptables (suite)

#### Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette subordonnée non garantie sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif.

#### Rémunération et autres paiements à base d'actions

Les coûts de rémunération à base d'actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût de rémunération des actions fictives est comptabilisé linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur marchande des actions catégorie B de la compagnie et de la meilleure estimation du nombre d'actions fictives qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions catégorie B.

#### Avantages sociaux futurs

La compagnie comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations déterminées, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains (pertes) actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour cette période ou de la modification des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain (perte) actuariel net sur 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes, établis au début de l'exercice, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite est de neuf ans;
- Le 1<sup>er</sup> mai 2000, la compagnie a adopté, sur une base prospective, la nouvelle norme comptable s'appliquant aux avantages sociaux futurs. La compagnie amortit l'actif transitoire linéairement sur une période de 11 ans, soit la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés devant normalement toucher des prestations en vertu des régimes au 1<sup>er</sup> mai 2000;
- Les coûts des services passés sont amortis linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

Pour le régime à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la compagnie est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

#### Coûts environnementaux

La compagnie constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la compagnie en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation.

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs à essence souterrains et sont fondées sur l'expérience antérieure de la compagnie dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir à essence souterrain est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à des taux de 9,0 % et 10,0 %, correspondant aux taux de rendement sans risque ajustés selon la cote de crédit de la compagnie au moment où les coûts ont été estimés et révisés. Le montant ajouté aux équipements est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

#### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Suite à l'adoption du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, la compagnie a effectué les classements suivants :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente <sup>(1)</sup>	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transactions	Juste valeur	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Placements cotés en Bourse	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat étendu
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net

<sup>(1)</sup> L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 4. Conventions comptables (suite)

#### Couverture et instruments financiers dérivés

##### *Swaps de taux d'intérêt*

La compagnie a utilisé des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt, dans le but de réduire les risques de taux d'intérêt présents et futurs auxquels l'exposait sa dette subordonnée non garantie. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés autonomes à des fins de transaction ou de spéculation.

Lorsque la compagnie utilise des swaps de taux d'intérêts, elle désigne et documente chaque instrument financier dérivé comme une couverture de la juste valeur de sa dette subordonnée non garantie. La compagnie détermine que les instruments financiers dérivés représentent des couvertures efficaces, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée de l'instrument, puisque la durée jusqu'à l'échéance, le montant du notionnel et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions d'emprunt de l'instrument couvert.

La compagnie a utilisé des contrats de swap de taux d'intérêt dans le cadre de son programme de gestion de la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables pour une partie de sa dette et du coût d'emprunt correspondant. Les contrats de swap de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés. Le montant correspondant à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties est pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus.

Dans le cas d'une résiliation anticipée de l'un des contrats de swap de taux d'intérêt ou si la couverture cesse d'être efficace avant l'échéance, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé est constaté au bilan et amorti aux états des résultats consolidés sur la durée restante de la dette couverte connexe. Si la dette s'éteint avant échéance, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur le swap est constaté aux états des résultats consolidés au moment de l'extinction de la dette.

Lorsque la compagnie utilise des swaps de taux d'intérêts, les variations de la juste valeur du swap et de la dette sont comptabilisées au résultat net et se compensent, à l'exception de toute partie inefficace de la relation de couverture. Au bilan, la juste valeur du swap est comptabilisée dans les autres actifs à long terme si elle est à l'avantage de la compagnie ou dans les crédits reportés et autres éléments de passif si elle est au désavantage de la compagnie.

##### *Swaps sur rendement total intégré*

Afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur marchande des actions fictives (les « AF ») octroyées par la compagnie, cette dernière utilise un contrat d'investissement qui inclut un swap sur rendement total intégré. Le swap sur rendement total intégré est comptabilisé à la juste valeur dans les autres actifs au bilan consolidé.

La compagnie a documenté et désigné le swap sur rendement total intégré comme élément de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des AF octroyées. La compagnie a déterminé que le swap sur rendement total intégré représente une couverture efficace, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée du swap sur rendement total intégré. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu consolidé et sont subséquentement reclassés au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des AF est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsqu'il est probable que l'opération de couverture ne se réalisera pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat étendu par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le résultat net de la période visée par les états financiers dans les Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

##### *Couverture de l'investissement net dans des opérations étrangères autonomes*

La compagnie a également désigné la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères autonomes. Ainsi les gains et les pertes liés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui est considérée comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses filiales étrangères autonomes. Advenant qu'une tranche de la couverture deviendrait inefficace, le montant afférent serait comptabilisé dans l'état des résultats consolidés dans les Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux.

#### Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la compagnie à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur. Ultérieurement, elles sont réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

#### Nouvelles normes comptables publiées récemment mais non encore appliquées

Le 13 février 2008, le Conseil des Normes Comptables (« CNC ») a émis un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en 2011. Ainsi, la compagnie adoptera les IFRS le 25 avril 2011.

Étant donné que la compagnie adoptera les IFRS le 25 avril 2011, les nouvelles normes relatives aux PCGR canadiens entrant en vigueur le 1er janvier 2011 ou après ne sont pas présentées en tant que modifications comptables futures, car la compagnie ne les appliquera jamais.

### 5. Participation dans une coentreprise

Le 6 janvier 2010, la compagnie et Shell Oil Products US (« Shell ») ont procédé à la formation d'une coentreprise, RDK Ventures LLC (« RDK »), pour l'exploitation de magasins d'accommodation dans la grande région métropolitaine de Chicago aux États-Unis. Shell a contribué 40,1 \$ à la coentreprise en immobilisations tandis que la compagnie a contribué 40,1 \$ en trésorerie. Les éléments du résultat et du bilan de RDK sont reflétés dans les états financiers consolidés de la compagnie selon la méthode de la consolidation proportionnelle puisque Shell et la compagnie exercent un contrôle conjoint sur la coentreprise. La compagnie participe à 50,01% dans RDK et les principales composantes provenant de sa participation incluses dans ses états financiers consolidés sont les suivantes :

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 5. Participation dans une coentreprise (suite)

Au 25 avril 2010	\$
Bilan	
Actif à court terme	15,5
Actif à long terme	66,8
Passif à court terme	14,8
Passif à long terme	25,5
<hr/>	
Pour l'exercice 2010	\$
État des résultats	
Chiffre d'affaires	110,1
Charges	108,1
Bénéfice net	1,5
État des flux de trésorerie	
Activités d'exploitation	10,6
Activités d'investissement	(25,5)
Activités de financement	20,1

### 6. Acquisitions d'entreprises

La compagnie a réalisé les acquisitions d'entreprises suivantes qui ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des entreprises acquises sont inclus dans les états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition. Les répartitions du prix d'achat des acquisitions ont été établies selon les informations disponibles ainsi que sur la base d'évaluations et d'hypothèses que la direction juge raisonnables. Les allocations sont basées sur les justes valeurs à la date d'acquisition.

#### 2010

- Le 28 mai 2009, la compagnie a conclu l'acquisition de 43 magasins corporatifs situés dans le marché de Phoenix en Arizona, aux États-Unis, auprès de ExxonMobil Corporation. La compagnie loue les terrains et les immeubles pour neuf sites, elle possède l'immeuble et loue le terrain pour un site et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites. Dans le cadre de cette acquisition, ExxonMobil a également transféré à la compagnie les droits de la marque de commerce « On the Run » aux États-Unis ainsi que le réseau américain composé de 444 magasins franchisés opérant sous cette marque de commerce.
- Le 6 janvier 2010, par l'entremise de RDK, la compagnie a participé à l'acquisition de 100 magasins détenus par Shell, dont 69 magasins corporatifs et 31 magasins exploités par des opérateurs indépendants. RDK loue les terrains et les immeubles pour 55 sites, elle possède l'immeuble et loue le terrain pour cinq sites et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.
- Le 16 février 2010, la compagnie a fait l'acquisition, auprès de BP West Coast Products LLC, d'un terminal de carburant situé à Phoenix dans l'État de l'Arizona aux États-Unis. Les infrastructures du terminal incluent 16 réservoirs ayant une capacité totale de 220 000 barils. Le terminal a un volume autorisé de 44 000 barils par jour et son approvisionnement pourra se faire à partir des raffineries de la Côte Ouest et de la région du Golfe des États-Unis.
- Le 6 avril 2010, la compagnie a acquis, auprès de Accel Marketing LLC, huit magasins corporatifs dans le centre de la Caroline du Nord aux États-Unis. La compagnie est propriétaire des terrains et des immeubles pour les huit sites.
- Au cours de l'exercice, la compagnie a également fait l'acquisition de 16 magasins par l'entremise de 12 transactions distinctes. La compagnie est propriétaire des terrains et immeubles pour huit sites et elle loue ces mêmes actifs pour les huit autres sites.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 156,1 \$, incluant les frais d'acquisition directs.

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	11,0
Immobilisations	163,6
Autres actifs	0,3
Actif corporel total	174,9
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	2,1
Crédits reportés et autres éléments de passif	26,9
Passif total	29,0
Actif corporel net acquis	145,9
Actifs incorporels	1,3
Écarts d'acquisition	8,9
Contrepartie totale payée en espèces, incluant les frais d'acquisition directs	156,1

La compagnie estime que le montant des écarts d'acquisition déductibles aux fins fiscales se chiffre à approximativement 4,0 \$.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 6. Acquisitions d'entreprises (suite)

#### 2009

- Le 10 février 2009, la compagnie a conclu l'acquisition, auprès de Gate Petroleum Company, de sept magasins corporatifs opérant sous la bannière Gate dans les régions de Greensboro et de Raleigh en Caroline du Nord, aux États-Unis. La compagnie loue les terrains et les immeubles pour deux sites, elle possède l'immeuble et loue le terrain pour un site et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites.
- Le 5 février 2009, la compagnie a acquis, auprès de Exploitation Quali-T Inc., filiale du Groupe Therrien, 13 magasins corporatifs situés dans la province de Québec, au Canada. La compagnie loue les terrains et les immeubles pour ces sites.
- Le 8 juillet 2008, la compagnie a acquis, auprès de Spirit Energy, 70 magasins corporatifs. Pour 11 de ces sites, la compagnie possède les immeubles et les terrains, pour deux sites elle loue les terrains, tandis qu'elle loue les terrains et les immeubles pour les 57 autres. Les magasins acquis opèrent sous la bannière Convenient Food Mart dans la région de Saint-Louis, au Missouri, et à proximité du centre de l'Illinois aux États-Unis.
- Le 29 avril 2008, la compagnie a acquis, auprès de Speedway Superamerica LLC, 15 magasins corporatifs. Les magasins acquis opèrent sous la bannière Speedway dans le centre de l'Illinois, aux États-Unis. La compagnie possède les terrains relatifs à 14 de ces sites et en loue un, tandis qu'elle possède les 15 immeubles.
- Au cours de l'exercice 2009, la compagnie a également fait l'acquisition de deux magasins par l'entremise de deux transactions distinctes. La compagnie possède les terrains et les immeubles liés à ces deux transactions.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 80,8 \$, incluant les frais d'acquisition directs. Les actifs nets acquis comprennent un fonds de roulement de 9,9 \$, des immobilisations de 59,1 \$, d'autres actifs de 1,4 \$, des écarts d'acquisition de 12,2 \$ et des crédits reportés et autres éléments de passif de 1,8 \$. Le montant des écarts d'acquisition déductibles aux fins fiscales se chiffre à approximativement 4,7 \$.

#### 2008

- Le 5 juin 2007 : acquisition, auprès de Sterling Stores LLC, de 28 magasins corporatifs et de cinq terrains. Les magasins acquis opèrent sous la bannière Sterling dans le nord-ouest de l'Ohio, aux États-Unis;
- Durant l'exercice 2008 : acquisition de 18 magasins par l'entremise de 15 transactions distinctes.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 70,7 \$, incluant les frais d'acquisition directs. Les actifs nets acquis comprennent un fonds de roulement de 3,5 \$, des immobilisations de 59,6 \$, des écarts d'acquisition de 7,1 \$, des ententes de non-concurrence de 1,1 \$ et des crédits reportés et autres éléments de passif de 0,6 \$. Le montant des écarts d'acquisition déductibles aux fins fiscales se chiffre à approximativement 5,7 \$.

### 7. Informations supplémentaires sur les états des résultats consolidés

Informations supplémentaires sur les frais de location compris dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Frais de location, montant net			
Frais de location	250,6	237,6	209,0
Revenus de sous-location	(21,3)	(19,6)	(18,3)
	<u>229,3</u>	<u>218,0</u>	<u>190,7</u>
	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Amortissement			
Immobilisations	203,2	181,7	170,6
Autres actifs	1,3	1,3	1,9
	<u>204,5</u>	<u>183,0</u>	<u>172,5</u>
Frais financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	33,1	37,4	58,2
Revenu d'intérêts	(3,2)	(1,2)	(3,6)
	<u>29,9</u>	<u>36,2</u>	<u>54,6</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 8. Impôts sur les bénéfices

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Impôts sur les bénéfices exigibles	69,3	82,7	49,2
Impôts futurs	40,0	32,0	19,0
	<b>109,3</b>	<b>114,7</b>	<b>68,2</b>

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2010	2009	2008
	%	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada <sup>(a)</sup>	30,58	30,90	31,66
Incidence des variations des taux d'imposition	-	0,12	0,32
Autres écarts permanents	(4,08)	0,10	(1,65)
Taux d'imposition effectif avant renversement d'impôts inhabituel	26,50	31,12	30,33
Recouvrement rétroactif d'impôts inhabituel <sup>(b)</sup>	-	-	(3,84)
Taux d'imposition effectif	<b>26,50</b>	<b>31,12</b>	<b>26,49</b>

- (a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la compagnie au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.
- (b) Le 9 juin 2006, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 15 à l'Assemblée nationale du Québec, visant la modification de la Loi sur les impôts et d'autres dispositions d'ordre législatif. Cette modification a donné lieu, au cours de l'exercice terminé le 29 avril 2007, à l'enregistrement d'une dépense rétroactive d'impôts inhabituelle de 9,9 \$. Au cours de l'exercice 2008, la compagnie a renversé cette charge suite à une entente avec les autorités fiscales du Québec.

Les composantes des actifs (passifs) d'impôts futurs sont les suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs nets d'impôts futurs à court terme		
Charges déductibles au cours de l'exercice subséquent	22,9	22,8
Perte déductible au cours de l'exercice subséquent	-	13,8
Revenus imposables au cours de l'exercice subséquent	(7,5)	(6,5)
Crédits reportés	1,0	1,5
Autres	2,9	4,7
	<b>19,3</b>	<b>36,3</b>
Passifs nets d'impôts futurs à long terme		
Immobilisations	(162,8)	(140,5)
Intangibles	(65,2)	(58,5)
Crédits reportés	49,9	47,3
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	16,3	12,7
Écarts d'acquisition	(20,1)	(11,0)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	17,8	8,2
Pertes autres qu'en capital	5,0	2,6
Gains de change non réalisés	(18,3)	(0,8)
Autres	5,8	7,9
	<b>(171,6)</b>	<b>(132,1)</b>

### 9. Bénéfice net par action

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Bénéfice net disponible aux actionnaires de catégories A et B	302,9	253,9	189,3
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	184 236	193 596	201 486
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	4 506	3 872	4 992
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	<b>188 742</b>	<b>197 468</b>	<b>206 478</b>
Bénéfice net de base par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	1,64	1,31	0,94
Bénéfice net dilué par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	<b>1,60</b>	<b>1,29</b>	<b>0,92</b>

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2010, 1 138 627 options d'achat d'actions (1 677 059 en 2009 et 1 075 465 en 2008) sont exclues compte tenu de leur effet antidilutif.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 10. Informations supplémentaires sur les états des flux de trésorerie consolidés

Les variations du fonds de roulement hors caisse se détaillent comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Débiteurs	(27,8)	28,7	(37,6)
Stocks	(37,2)	35,1	(46,4)
Frais payés d'avance	(11,0)	-	5,6
Créditeurs et charges à payer	75,0	(49,5)	76,2
Impôts sur les bénéfices à payer	(43,9)	15,7	(34,7)
	<b>(44,9)</b>	<b>30,0</b>	<b>(36,9)</b>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2010	2009	2008
	\$	\$	\$
Intérêts versés	29,4	34,2	59,5
Impôts sur les bénéfices versés	111,3	66,1	89,0

### 11. Débiteurs

	2010	2009
	\$	\$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir	119,4	106,8
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit	139,2	102,4
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 23)	3,1	3,0
Autres débiteurs	24,5	13,2
	<b>286,2</b>	<b>225,4</b>

### 12. Stocks

	2010	2009
	\$	\$
Marchandises – ventes au détail	323,3	289,2
Carburant	131,1	93,8
Marchandises – centres de distribution	19,7	17,3
	<b>474,1</b>	<b>400,3</b>

### 13. Immobilisations

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	571,3	-	571,3
Immeubles et composantes de bâtiment	554,4	136,2	418,2
Améliorations locatives	389,3	190,4	198,9
Équipements	1 407,4	647,8	759,6
	<b>2 922,4</b>	<b>974,4</b>	<b>1 948,0</b>
Immeubles et équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	45,4	12,9	32,5
	<b>2 967,8</b>	<b>987,3</b>	<b>1 980,5</b>
			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	498,2	-	498,2
Immeubles et composantes de bâtiment	466,4	101,2	365,2
Améliorations locatives	330,2	140,3	189,9
Équipements	1 218,1	504,9	713,2
	<b>2 512,9</b>	<b>746,4</b>	<b>1 766,5</b>
Immeubles et équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	23,5	12,8	10,7
	<b>2 536,4</b>	<b>759,2</b>	<b>1 777,2</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 14. Écarts d'acquisition

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	384,8	402,6
Écarts d'acquisition acquis durant l'année	8,9	12,2
Effet des fluctuations du taux de change	32,8	(30,0)
Solde à la fin de l'exercice	<u>426,5</u>	<u>384,8</u>

### 15. Intangibles

	2010	2009
	\$	\$
Marques de commerce	154,7	153,4
Licences	18,8	17,9
Autres	14,7	12,9
	<u>188,2</u>	<u>184,2</u>

### 16. Autres actifs

	2010	2009
	\$	\$
Frais reportés, montant net	9,4	10,9
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 23)	18,7	19,3
Actif au titre des prestations constituées	8,3	7,1
Dépôts	1,6	1,4
Autres	27,2	22,0
	<u>65,2</u>	<u>60,7</u>

### 17. Crédoeurs et charges à payer

	2010	2009
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	627,9	510,3
Taxes à payer	96,4	124,3
Salaires et avantages afférents	76,3	64,5
Crédits reportés	14,8	13,7
Provision pour frais de réhabilitation de sites	10,1	9,5
Autres	47,4	35,8
	<u>872,9</u>	<u>758,1</u>

### 18. Dette à long terme

	2010	2009
	\$	\$
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 <sup>(a)</sup>	185,6	229,4
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 (52,4 \$ CA en 2010 et 28,6 \$ CA en 2009) <sup>(a)</sup>	52,4	23,6
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 <sup>(a)</sup>	87,4	110,6
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 (24,6 \$ CA en 2010 et 21,4 \$ CA en 2009) <sup>(a)</sup>	24,6	17,7
Dette subordonnée non garantie, au coût amorti <sup>(b)</sup>	351,7	351,7
Billet à payer, garanti par les actifs de certains magasins, 8,75 %, remboursable par versements mensuels, échéant en 2019	4,2	4,5
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition, taux variant entre 0,53 % et 12,54 %, remboursables à différentes dates jusqu'en 2019 (inclus un montant de 24,9 \$ relatif à RDK en 2010)	35,3	11,7
	<u>741,2</u>	<u>749,2</u>
Portion à court terme de la dette à long terme	4,4	3,9
	<u>736,8</u>	<u>745,3</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 18. Dette à long terme (suite)

#### (a) Crédits d'exploitation A, B et C à terme renouvelables non garantis :

Au 25 avril 2010, la compagnie dispose de trois facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant initial maximal de 650,0 \$ (Crédit d'exploitation A), 310,0\$ (Crédit d'exploitation B) et 40,0\$ (Crédit d'exploitation C), chacun d'une durée initiale de cinq ans, 51 mois et 42 mois respectivement. Les facilités de crédit sont disponibles sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 50,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation des facilités de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée des facilités de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la compagnie.

En vertu des conventions de crédit, la compagnie doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 25 avril 2010, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 0,86 % (1,10 % en 2009) pour la portion en dollars américains et de 1,05 % (1,24 % en 2009) pour la portion en dollars canadiens. De plus, des lettres de garantie de 0,9 \$ CA (1,0 \$ CA en 2009) et de 26,6 \$ (18,3 \$ en 2009) étaient en circulation. Au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009, la ligne de crédit disponible était inutilisée et la compagnie était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit. Au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009, le Crédit d'exploitation C était inutilisé.

#### (b) Dette subordonnée non garantie :

Dette subordonnée non garantie, d'un montant nominal de 350,0 \$, échéant le 15 décembre 2013, portant intérêt au taux nominal de 7,5 % (taux effectif de 7,35 % (7,56 % en 2009)). Depuis le 15 décembre 2008, la compagnie a l'option d'effectuer un remboursement anticipé moyennant une prime.

L'entente relative à la dette subordonnée non garantie impose des restrictions sur certaines transactions.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	Autres emprunts libellés en dollars américains	Autres emprunts libellés en dollars canadiens
	\$	\$	\$ CA
2011	6,3	0,3	-
2012	4,2	0,3	-
2013	27,7	273,3	77,0
2014	1,7	350,4	-
2015	1,2	0,4	-
2016 et suivants	0,5	2,5	-
	41,6		
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	6,3		
	<u>35,3</u>		

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 19. Crédits reportés et autres éléments de passif

	2010	2009
	\$	\$
Gains reportés sur transactions de cession-bail	98,6	101,3
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <sup>(a)</sup>	46,0	42,5
Dépense de loyer reportée	27,0	20,4
Provision pour frais de réhabilitation de sites	18,1	14,2
Provision pour indemnités d'accidents de travail	17,8	16,5
Passif au titre des prestations constituées	14,0	9,8
Crédits reportés	12,5	10,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	12,2	13,3
Autres passifs	39,6	30,8
	<b>285,8</b>	<b>259,0</b>

- (a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 135,1 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

Le rapprochement du passif de la compagnie pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations liées à l'enlèvement de ses réservoirs à essence souterrains est présenté ci-dessous :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	50,9	48,8
Passif engagé	0,3	0,4
Passif réglé	(1,7)	(2,5)
Charge de désactualisation	4,4	3,8
Acquisitions d'entreprises	1,5	1,4
Révision d'estimations	0,3	-
Effet des fluctuations du taux de change	1,3	(1,0)
Solde à la fin de l'exercice	<b>57,0</b>	<b>50,9</b>

Du passif total comptabilisé aux bilans consolidés au 25 avril 2010 et au 26 avril 2009, 46,0 \$ et 42,5 \$, respectivement, sont inclus dans les crédits reportés et autres éléments de passif et le reliquat est inclus au poste créditeurs et charges à payer.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 20. Capital-actions

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.

Actions à vote multiple catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple catégorie A ne peut être émise.

Actions à droit de vote subalterne catégorie B, participantes, convertibles automatiquement au moment où certains événements se produisent en une action à droit de vote multiple catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie B.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B et actions à droit de vote multiple catégorie A, de rang égal.

#### Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2010	2009
<b>Actions à vote multiple catégorie A</b>		
Solde au début de l'exercice	53 710 412	53 881 212
Rachat et annulation d'actions <sup>(a) (b)</sup>	(3 700)	(24 100)
Conversion en actions catégorie B	-	(146 700)
Solde à la fin de l'exercice	53 706 712	53 710 412
<b>Actions à droit de vote subalterne catégorie B</b>		
Solde au début de l'exercice	133 917 208	142 845 776
Rachat et annulation d'actions <sup>(a) (b)</sup>	(4 296 000)	(9 387 500)
Émission aux fins d'une acquisition antérieure	304	160
Émission résultant de la conversion d'actions catégorie A	-	146 700
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	321 085	312 072
Solde à la fin de l'exercice	129 942 597	133 917 208

- (a) Le 10 août 2009, la compagnie a implanté un programme de rachat d'actions pour racheter un maximum de 2 685 370 des 53 707 412 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 12 857 284 des 128 572 846 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 24 juillet 2009 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, tel que définit par les règles applicables, respectivement à cette date). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la compagnie peut procéder à un rachat quotidien maximum du plus élevé des deux montants suivants : 25,0 % des moyennes quotidiennes des opérations sur ses titres survenues durant les six derniers mois précédant le 24 juillet 2009 et 1 000 actions. Ces rachats ont pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la compagnie restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de ces catégories d'actions. La période du rachat se terminera au plus tard le 9 août 2010. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions sont annulées dès leur rachat.
- (b) Du 8 août 2008 au 7 août 2009, la compagnie avait en place un programme de rachat d'actions pour racheter un maximum de 2 693 860 des 53 877 212 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 14 031 210 des 140 312 108 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2008 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, tel que définit par les règles applicables, respectivement à cette date). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la compagnie pouvait procéder à un rachat quotidien maximum du plus élevé des deux montants suivants : 25,0 % des moyennes quotidiennes des opérations sur ses titres survenues durant les six derniers mois précédant le 29 juillet 2008 et 1 000 actions. Ces rachats ont eu pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la compagnie restants au prorata de leur participation relative dans le capital-actions de ces catégories d'actions. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions ont été annulées dès leur rachat.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 21. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions

#### Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La compagnie possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le « régime ») en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 16 892 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne catégorie B de la compagnie.

Les options d'achat d'actions d'une durée maximale de dix ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en-dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action catégorie B de la compagnie au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions.

Un sommaire de la situation au 25 avril 2010, au 26 avril 2009 et au 27 avril 2008 du régime d'options d'achat d'actions de la compagnie et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	8 800 623	8,83	8 913 915	8,66
Octroyées	230 000	17,86	260 800	14,14
Levées	(321 085)	8,34	(312 072)	6,61
Frappées d'extinction	(12 440)	22,91	(62 020)	17,85
En circulation à la fin de l'exercice	<u>8 697 098</u>	<u>9,07</u>	<u>8 800 623</u>	<u>8,83</u>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>8 175 509</u>		<u>8 172 355</u>	
				2008
			Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
				\$ CA
En circulation au début de l'exercice			9 326 866	8,50
Octroyées			295 000	19,41
Levées			(554 020)	9,02
Frappées d'extinction			(153 931)	18,77
En circulation à la fin de l'exercice			<u>8 913 915</u>	<u>8,66</u>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice			<u>8 166 672</u>	

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 25 avril 2010 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ CA			\$ CA		\$ CA
2 – 4	2 314 028	0,40	2,66	2 314 028	2,66
6 – 8	3 331 700	1,96	7,37	3 331 700	7,37
8 – 12	1 089 300	3,55	10,41	1 089 300	10,41
12 – 16	376 120	7,00	13,86	203 140	13,68
16 – 20	1 061 925	6,37	17,62	818 245	17,50
20 – 26	524 025	6,55	24,64	419 096	24,60
	<u>8 697 098</u>			<u>8 175 509</u>	

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2010	2009	2008
Dividendes prévus (par action)	0,15 \$ CA	0,14 \$ CA	0,13 \$ CA
Volatilité moyenne	33,00 %	32,20 %	32,00 %
Taux d'intérêt sans risque	3,27 %	3,20 %	3,98 %
Durée prévue	8 ans	8 ans	8 ans

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de 2010 est de 6,90 \$ CA (5,32 \$ CA en 2009 et 8,04 \$ CA en 2008).

Pour 2010, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 2,0 \$ (2,7 \$ en 2009 et 4,0 \$ en 2008).

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 21. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions (suite)

#### Régime d'unités d'actions différées

La compagnie a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées (« UAD »). Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action catégorie B de la compagnie. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action catégorie B de la compagnie, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la compagnie sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur marchande de l'action catégorie B. Au 25 avril 2010, la compagnie a un total de 66 444 UAD en circulation (56 920 au 26 avril 2009) et un passif lié au régime d'attribution d'actions fictives de 1,2 \$ (0,6 \$ au 26 avril 2009) est comptabilisé dans les crédits reportés et autres éléments de passif. Le coût de rémunération à été de 0,5 \$ pour 2010 et de 0,2 \$ en 2009 tandis qu'un renversement de 0,2 \$ a été enregistré en 2008.

#### Régime d'attribution d'actions fictives

Le 1<sup>er</sup> mai 2009, la compagnie a implanté un régime d'attribution d'actions fictives (les « AF ») permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des AF aux dirigeants et à certains employés clés de la compagnie (les « Participants »). Une AF est une unité nominale ayant une valeur basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la compagnie (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi. Les AF donnent l'opportunité aux Participants de recevoir une rémunération en espèces basée sur le prix de fermeture moyen pondéré pour un lot régulier d'actions à droit de vote subalterne catégorie B de la compagnie (« Actions catégorie B ») à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'acquisition des droits des AF. Chaque AF octroyée initialement est acquise au plus tard une journée avant la troisième date anniversaire de la date d'octroi en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la compagnie, sur une période de trois ans, basés sur des étalons internes et externes. Les AF sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

En 2010, la compagnie a émis 194 277 AF et en a annulé 5 323. Au 25 avril 2010, 188 954 AF étaient en circulation et un passif lié au régime d'attribution d'actions fictives de 1,1 \$ est comptabilisé dans les crédits reportés et autres éléments de passif. Pour l'exercice 2010, le coût de rémunération à été de 0,8 \$.

### 22. Avantages sociaux futurs

La compagnie a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Les versements totaux en trésorerie pour les prestations futures des employés comprennent la trésorerie versée par la compagnie à ses régimes de retraite capitalisés, la trésorerie versée directement aux bénéficiaires de ses régimes de retraite non capitalisés et la trésorerie versée à ses régimes à cotisations déterminées et s'élevaient à 5,1 \$ en 2010 (4,9 \$ en 2009 et 4,3 \$ en 2008).

#### Régime à prestations déterminées

La compagnie évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2007 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2010.

L'information sur les régimes à prestations déterminées de la compagnie, globalement, est présentée ci-dessous :

	2010	2009
	\$	\$
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début de l'exercice	31,7	41,6
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,0	0,7
Intérêts débiteurs	2,8	2,2
Prestations versées	(2,2)	(2,0)
Coût des services passés	0,5	1,4
Gains actuariels	9,6	(5,7)
Effet des fluctuations du taux de change	7,5	(6,5)
Solde à la fin de l'exercice	50,9	31,7

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 22. Avantages sociaux futurs (suite)

	2010	2009
	\$	\$
<b>Actifs des régimes</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	18,5	24,1
Rendement réel des actifs des régimes	1,9	(1,1)
Cotisations de l'employeur	0,4	0,5
Cotisations des employés	-	0,1
Prestations versées	(1,5)	(1,4)
Effet des fluctuations du taux de change	4,0	(3,7)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>23,3</u>	<u>18,5</u>

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2010	2009
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	23,3	18,5
Obligation au titre des prestations constituées	50,9	31,7
Situation de capitalisation - déficit	(27,6)	(13,2)
Perte actuarielle nette non amortie	17,7	7,5
Actif transitoire net non amorti	(0,5)	(0,9)
Coût non amorti des services passés	4,7	3,9
Passif au titre des prestations constituées	<u>(5,7)</u>	<u>(2,7)</u>

Au 25 avril 2010, l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite sans capitalisation s'élève à 26,5 \$ (15,5 \$ au 26 avril 2009).

L'actif au titre des prestations constituées est inclus aux bilans de la compagnie comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Autres actifs	8,3	7,1
Crédits reportés et autres passifs	(14,0)	(9,8)
Passif au titre de prestations constituées	<u>(5,7)</u>	<u>(2,7)</u>

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprennent :

	Pourcentage des actifs des régimes	
	2010	2009
	%	%
<b>Catégorie d'actifs</b>		
Titres de capitaux propres	27,1	19,5
Titres de créances et trésorerie	72,9	80,5
Total	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

La charge de retraite de la compagnie pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2010		
	Engagée au cours de l'exercice	Ajustements <sup>(a)</sup>	Dépense constatée au cours de l'exercice
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	0,7	0,3	1,0
Intérêts débiteurs	2,8	-	2,8
Rendement réel des actifs des régimes	(1,9)	0,7	(1,2)
Amortissement de l'actif transitoire net	-	(0,5)	(0,5)
Perte actuarielle nette	9,6	(9,0)	0,6
Coût des services passés	0,5	0,1	0,6
Charge de retraite de l'exercice	<u>11,7</u>	<u>(8,4)</u>	<u>3,3</u>
			2009
	Engagée au cours de l'exercice	Ajustements <sup>(a)</sup>	Dépense constatée au cours de l'exercice
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	0,6	-	0,6
Intérêts débiteurs	2,2	-	2,2
Rendement réel des actifs des régimes	1,1	(2,4)	(1,3)
Amortissement de l'actif transitoire net	-	(0,5)	(0,5)
(Gain) perte actuariel net	(5,7)	6,8	1,1
Coût des services passés	1,4	(0,9)	0,5
Charge de retraite de l'exercice	<u>(0,4)</u>	<u>3,0</u>	<u>2,6</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 22. Avantages sociaux futurs (suite)

	2008		
	Engagée au cours de l'exercice	Ajustements <sup>(a)</sup>	Dépense constatée au cours de l'exercice
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	0,6	-	0,6
Intérêts débiteurs	2,1	-	2,1
Rendement réel des actifs des régimes	(0,3)	(1,2)	(1,5)
Amortissement de l'actif transitoire net	-	(0,6)	(0,6)
(Gain) perte actuariel net	(0,9)	2,3	1,4
Coût des services passés	2,3	(2,0)	0,3
Charge de retraite de l'exercice	3,8	(1,5)	2,3

(a) Ajustements pour constater la nature à long terme des coûts des prestations futures des employés.

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

#### Obligation au titre des prestations constituées

	2010	2009
	%	%
Taux d'actualisation	5,50	8,00
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00

#### Charge de retraite

	2010	2009	2008
	%	%	%
Taux d'actualisation	8,00	6,00	5,25
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,00	6,00	6,00
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00	4,00

#### Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la compagnie au titre de ses régimes à cotisations déterminées pour 2010 s'élève à 5,0 \$ (3,8 \$ en 2009 et 2008).

#### Régime de rémunération différée – opérations américaines

La compagnie offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce plan s'élèvent à 9,6 \$ au 25 avril 2010 (6,1 \$ au 26 avril 2009) et sont incluses au poste crédits reportés et autres éléments de passif.

### 23. Coûts environnementaux

La compagnie est assujettie aux diverses lois canadiennes et américaines portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant et de produits connexes. La compagnie estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La compagnie a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale qui comprend des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La compagnie procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans chacun des États américains où la compagnie exerce ses activités, à l'exception du Michigan, de l'Iowa, de la Floride, de l'Arizona, du Texas et de l'État de Washington, un fonds en fiducie est disponible pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers souterrains. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs à essence souterrains et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La Compagnie paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux frais de réhabilitation de sites mentionnés plus haut, la compagnie a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 28,2 \$ au 25 avril 2010 (23,7 \$ au 26 avril 2009), dont un montant de 10,1 \$ (9,5 \$ au 26 avril 2009) est inclus aux créditeurs et charges à payer, le reliquat étant inclus aux crédits reportés et autres éléments de passif. De plus, la compagnie a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 21,8 \$ au 25 avril 2010 (22,3 \$ au 26 avril 2009), dont un montant de 3,1 \$ (3,0 \$ au 26 avril 2009) est inclus dans les débiteurs, le reliquat étant inclus dans les autres actifs.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 24. Instruments financiers et gestion du capital

#### Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la compagnie l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La compagnie utilise certains instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition à certains risques, principalement son risque de prix.

#### Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la compagnie sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la compagnie à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La compagnie est aussi exposée au risque de change lié à une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains.

Au 25 avril 2010, toutes choses étant égales par ailleurs, un renforcement (affaiblissement) hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact favorable (défavorable) net de 21,3 \$ sur les autres éléments du résultat étendu.

#### Risque de taux d'intérêt

La compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt par l'entremise d'une partie de sa dette à long terme portant intérêt à un taux variable. La politique de la compagnie est de maintenir une grande partie de ses emprunts dans des instruments à taux variable en utilisant des swaps de taux d'intérêt lorsque nécessaire.

La dette à taux fixe de la compagnie est exposée au risque de variation de sa juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au 25 avril 2010, la compagnie ne détenait aucun instrument dérivé visant à atténuer ce risque. Au 26 avril 2009, afin d'atténuer ce risque, la compagnie avait un contrat de swap de taux d'intérêt paie variable/reçoit fixe sur sa dette subordonnée non garantie par lequel elle s'était engagée à échanger le montant de l'écart entre le taux d'intérêt variable et le taux d'intérêt fixe, calculé en fonction des montants nominaux de référence. Ce swap de taux d'intérêt était désigné à titre de couverture de la juste valeur de la dette subordonnée non garantie.

Au cours de l'exercice 2010, le contrat de swap de taux d'intérêt que la compagnie détenait au 26 avril 2009 a été résilié par la contrepartie moyennant le paiement de sa part d'un montant de 2,5 \$. Suivant la résiliation de ce swap de taux d'intérêt, la compagnie a mis fin à la comptabilité de couverture pour ce swap. La juste valeur du swap résilié qui avait été comptabilisée à l'encontre de la dette subordonnée non garantie est amortie selon la méthode du taux effectif sur la durée restante de la dette. Au 26 avril 2009, le swap avait une valeur comptable et une juste valeur de 2,6 \$.

Le montant en circulation au 26 avril 2009 est inclus dans le tableau ci-dessous :

Date d'échéance <sup>(a)</sup>	Montant nominal	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
Décembre 2013	\$ 100,0	paie variable reçoit fixe	% 7,5	LIBOR six mois plus 2,98 %

(a) Sous certaines conditions, la date d'échéance des contrats aurait pu être devancée afin de correspondre aux conditions de rachat anticipé de la dette subordonnée correspondante.

Par l'entremise de sa dette à taux variable, la compagnie est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt et elle n'a actuellement recours à aucun instrument dérivé visant à atténuer ce risque. La compagnie analyse le risque de taux d'intérêt sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la compagnie calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur son bénéfice net. Au 25 avril 2010, l'impact sur le bénéfice net d'une variation de 1,0 % aurait été de 2,6 \$.

#### Risque de crédit

La compagnie assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et du swap sur rendement total.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir est limité étant donné la nature des activités de la compagnie et de ses contreparties. Au 25 avril 2010, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La compagnie gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 25 avril 2010, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable.

La compagnie est exposée au risque de crédit provenant du swap sur rendement total lorsque celui-ci donne lieu à un montant à recevoir de l'institution financière. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la compagnie a conclu ce contrat de swap avec une institution financière majeure ayant un risque de crédit très faible.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la compagnie éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La compagnie est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer et de ses contrats de location. La compagnie tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation, des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables ainsi que des transactions potentielles de cession-bail.

De façon régulière, la compagnie analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour rencontrer ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 25 avril 2010 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés :						
Créditeurs et charges à payer <sup>(1)</sup>	745,4	745,4	745,4	-	-	-
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti	238,0	243,1	2,1	2,1	238,9	-
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti	112,0	114,4	1,0	1,0	112,4	-
Dette subordonnée non garantie	351,7	444,3	25,7	25,7	392,9	-
Autres dettes à long terme	39,5	48,9	6,9	5,4	33,1	3,5
	<u>1 486,6</u>	<u>1 596,1</u>	<u>781,1</u>	<u>34,2</u>	<u>777,3</u>	<u>3,5</u>

(1) Exclu les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tel que les taxes de vente, les taxes d'accise, les taxes foncières et certaines déductions à la source.

#### Risque de prix

La compagnie est exposée au risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'actions fictives, laquelle a une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur marchande des actions de catégorie B de la compagnie. Afin de gérer ce risque, cette dernière a conclu une entente financière avec une institution financière de première qualité qui inclut un swap sur rendement total intégré avec un sous-jacent représentant 189 072 actions catégorie B qui est comptabilisé à la juste valeur marchande dans les autres actifs au bilan consolidé. L'entente sera ajustée au besoin pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements et/ou les règlements sur les actions fictives. Au 25 avril 2010, l'impact sur le bénéfice net d'une variation de 5,0 % du contrat n'aurait pas été significatif.

#### Justes valeurs

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes fournisseurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable, étant donné leur échéance rapprochée et la valeur comptable des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis se rapprochant de leur juste valeur étant donné que leur écart de taux est similaire à l'écart de taux que la compagnie obtiendrait dans des conditions similaires à la date du bilan.

La trésorerie et équivalents de trésorerie est comptabilisé à la juste valeur aux états financiers consolidés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers :

- La juste valeur du contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré est fondé sur la juste valeur marchande des actions de catégorie B;
- La juste valeur de la dette subordonnée non garantie est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie s'y rapportant, calculée en fonction du taux d'emprunt marginal estimatif de la compagnie pour des dettes ayant des échéances résiduelles identiques. Au 25 avril 2010 la dette subordonnée non garantie avait une valeur comptable de 351,7 \$ (351,7 \$ au 26 avril 2009) et une juste valeur de 357,0 \$ (346,2 \$ au 26 avril 2009) ;
- La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été estimée en obtenant leur cours de marché des banques de la compagnie et en l'ajustant de la cote de crédit des contreparties. Les cours de marché reflètent généralement le montant estimatif que recevrait (favorable) ou paierait (défavorable) la compagnie pour régler ce contrat à la date du bilan.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### 24. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

#### Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan doivent être classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La compagnie a classé la trésorerie et équivalents de trésorerie au niveau 1. Pour le contrat d'investissement incluant un swap sur rendement total intégré et le swap de taux d'intérêt, la compagnie a classé les évaluations à la juste valeur au niveau 2, car elles reposent essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des prix cotés sur le marché et des taux d'intérêt.

#### Gestion du capital

Les objectifs de la compagnie, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer la continuité d'exploitation de la compagnie en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser la structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la compagnie est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette à intérêts. Pour sa part, la dette nette à intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la compagnie peut émettre de nouvelles actions, racheter des actions, vendre des actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires.

Dans sa structure de capital, la compagnie prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions, d'attribution d'actions fictives et d'unités d'actions différées. Le régime de rachat d'actions de la compagnie est aussi un des outils utilisés pour atteindre ses objectifs.

La compagnie fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale (le ratio) et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. En date du bilan, le ratio s'est établi comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme	4,4	3,9
Dette à long terme	736,8	745,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220,9	173,3
Dette nette à intérêts	520,3	575,9
Capitaux propres	1 614,3	1 326,0
Dette nette à intérêts	520,3	575,9
Capitalisation totale	2 134,6	1 901,9
Ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale	24,4%	30,3%

En vertu de son crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, la compagnie doit respecter certains ratios financiers :

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre derniers trimestres les plus récents. Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement) n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens;
- Un ratio de couverture des charges fixes qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre derniers trimestres les plus récents sur le total de la dépense d'intérêts et des frais de location déboursés pour la même période. Le BAIIA n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et est constitué du BAIIA plus les frais de location déboursés.

La compagnie fait un suivi continu de ces ratios et est en conformité avec ces clauses restrictives.

La compagnie n'est soumise à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

### 25. Obligations contractuelles

#### Paiements minimums exigibles

Au 25 avril 2010, la compagnie s'est engagée d'après des contrats de location-exploitation échéant à différentes dates jusqu'en 2031 à verser une somme totale de 1 688,9 \$ aux États-Unis et de 832,0 \$ CA au Canada pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'un entrepôt. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des franchisés. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	États-Unis	Canada
	\$	\$ CA
2011	154,8	87,9
2012	149,6	78,7
2013	141,6	70,1
2014	128,5	59,9
2015	124,3	51,1
2016 et suivants	990,1	484,3



## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour les exercices terminés le 25 avril 2010, le 26 avril 2009 et le 27 avril 2008  
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

### **28. Produits dont les tarifs sont réglementés**

La compagnie vend certains produits dont les tarifs sont réglementés par divers organismes provinciaux ou d'états. Les prix de vente de la bière, du vin, des spiritueux et des cigarettes peuvent faire l'objet de prix minimums. Les prix de vente des produits laitiers et de l'essence peuvent faire l'objet de prix minimums et/ou maximums. Les prix de vente des produits de loterie font l'objet de prix fixés. Prenant en considération le nombre de provinces et d'états dans lesquels la compagnie exerce ses activités et le fait que cette réglementation soit établie indépendamment par ces différentes entités, aucune réglementation prise individuellement n'a d'impact significatif sur les résultats consolidés de la compagnie. La comptabilisation des ventes n'est pas affectée par la réglementation des tarifs.

### **29. Événement subséquent**

Le 2 juin 2010, la compagnie a procédé au lancement d'une offre publique d'achat proposant d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Casey's General Stores Inc. (incluant les privilèges associés aux droits d'achat d'actions) pour un prix de 36,00 \$ par action payable en argent. La valeur de la transaction serait d'approximativement 1 900 \$ sur une base diluée, incluant la dette nette de Casey's d'un montant approximatif de 29,0 \$.

### **30. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice 2010.